

Les communautés et l'information géographique numérique

Réunion d'échange du 30 mai 2007
de 9 h 45 à 16 h

Lieu : salle Pétra

136 bis, rue de Grenelle 75007 Paris (métro Varenne)

Principaux points abordés

Sommaire

1	Objectifs de la rencontre	2
	Pour le CNIG	2
	Pour l'ADCF	2
2	Principaux enseignements de la journée	2
	Données de cadrage	2
	Référentiels géographiques	3
	Usages et applications thématiques	3
	Difficultés, besoins	4
3	Suites envisagées, questions à approfondir	5

Participants :

Caillo Guy (CA2M (agglo Metz Métropole), Carré Gaille Arnaud (CA d'Agen), Christiany Damien (ADCF), Daunas-Lorteau Gwénaëlle (CA Cergy), Denis Patrice (CNIG), Devers José (CNIG), Grandin Marie (CC Chamousset en Lyonnais), Hortefeux Christiane (CNIG), Madec Pauline (CC du Pays de Cahors), Mingot Peggy (CC du Prauthoy en Montsaugonnais - Hte Marne), Mondesir Helga (CA Cergy), Morales Catherine (CC Au pays de la Roche aux Fées), Schmit Philippe (ADCF), Weber Laurent (CC du Beaunois)

1 Objectifs de la rencontre

Pour le CNIG

Le CNIG est un organisme d'Etat ouvert aux collectivités territoriales, placé auprès du ministre d'Etat chargé de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement durables. Il est à l'écoute des besoins des utilisateurs, et dans ce cadre n'avait pas encore noué de contacts avec les communautés. Cette journée est l'occasion de le faire.

Trois objectifs sont proposés pour cette journée :

- Connaître les besoins, attentes, priorités des communautés
- Nouer des liens pour suivre les évolutions des attentes et besoins
- Apporter des réponses déjà ou dégager des solutions pour résoudre des problèmes et difficultés.

Pour l'ADCF

L'information géographique est de plus en plus utilisée par les communautés de communes. C'est ce qui ressort de l'enquête, en cours de dépouillement, lancée par l'ADCF, sur le thème « Communautés et implications en matière d'aménagement et d'urbanisme » : une partie du questionnaire traite des aspects relatifs à l'utilisation des informations géographiques ; il ressort que sur 400 communautés ayant répondu, 49 % ont un service d'information géographique intercommunal.

Ces premiers résultats permettent de construire les axes de travail à mener :

- l'information géographique fait le lien entre les différentes compétences assurées par les intercommunalités, habitat, urbanisme, transports, assainissement, ... : développer les divers aspects de ce lien est la première tâche,
- les communautés produisent de nombreuses actions, charte paysagère, aménagements économiques, et s'aperçoivent que ces actions sont souvent peu mises en œuvre faute de cohérence suffisante avec les PLU. La question est donc de plus en plus posée d'un investissement plus important des communautés dans l'élaboration des PLU encore majoritairement communale.

Enfin, le transfert par l'Etat de l'instruction des actes d'urbanisme aux communes constitue un élément très prégnant du contexte : aujourd'hui, seulement 10 % des communes exercent cette compétence. Dans 5 ans, elles pourraient bien être 30 %. Des réflexions autour de cette mission sont donc à engager.

Cette première journée est l'occasion de faire un point avec les communautés sur les actions qu'elles mènent dans le domaine de l'information géographique, leurs missions réalisées et leurs difficultés et blocages rencontrés.

2 Principaux enseignements de la journée

Données de cadrage

Les communautés présentes ont des populations variables, de 28 000 à 240 000 hab., couvrent de 7 à 160 communes. L'utilisation de l'information géographique y est en général assez récente, 2005 pour les plus récentes, 2000 pour les plus anciennes. Le nombre de personnes employées

sur ce domaine varie de 1 à 7. Souvent, quand il s'agit d'une personne seule, c'est au titre de chargé de mission TIC.

Dans certaines intercommunalités, la compétence sur l'information géographique figure dans les statuts.

Toutes les communautés présentes ont développé des services cartographiques de type Extranet ou équivalent pour leurs adhérents. Ils peuvent être utilisés par les secrétaires de mairie. Des accompagnements personnalisés, visites sur le terrain sont effectuées régulièrement et systématiquement.

Référentiels géographiques

La représentation cadastrale constitue un élément commun à toutes les communautés. Il s'agit en général de cadastre type « PCI », c'est-à-dire issu d'une convention passée entre la communauté et la DGI, directement ou indirectement via des conventions départementales passées entre la DGI et les Conseils généraux. D'autres sont équipées de BD Parcellaire.

Les grandes agglomérations disposent d'une orthophotographie, de caractéristiques meilleures (pixel de 12 à 20 cm) que celle de la BD Ortho produite par l'IGN dans le cadre du RGE (pixel de 50 cm).

Usages et applications thématiques

Au cours de la table ronde, chaque communauté a présenté les thèmes ou applications sur lesquels elle travaillait ou envisageait de le faire à court terme.

Urbanisme – Habitat

- PLU (Chamousset, Agen, La Roche aux Fées, Cahors),
- ADS (Metz, Cergy, Cahors),
- Habitat (Cahors),

Risques

- PPRI (Agen)

Voirie, transports

- Voirie (Beauvais, Chamousset)
- Accidentologie (Cergy),
- Transport scolaire (Beauvais),
- Transports en commun (Cergy),
- Circulation (Cergy),
- Comptages routiers (Cergy)

Réseaux

- Assainissement (Chamousset, Cergy)
- Déchets (Cergy, Cahors, Agen)

Développement économique

- Sentiers de tourisme (Chamousset),
- Valorisation du territoire (Langres),
- Zones d'activité (Beauvais),
- Economie à partir de la taxe professionnelle (Agen)

Social (beunois)

Concertation, communication

- Consultation cadastrale et des variables (Langres, Cergy),
- Consultation des PLU (pratiquement tous)

Difficultés, besoins

Questions techniques

- la convergence de la BD Parcellaire de l'IGN et du cadastre PCI soulève de nombreuses interrogations, autant sur des questions de droits, que techniques, financières ou organisationnelles,
- problème de la précision lors de la représentation des données : comment représenter une donnée imprécise à grande échelle ? adapter l'épaisseur du trait ? créer une zone tampon et consulter le service responsable ? faire un trait qui s'épaississe quand on zoome ?
- expliquer les normes, obtenir des données réutilisables dans un SIG.

Relations avec les partenaires

- récupérer des données des prestataires : problèmes de qualité, de respect de spécifications, éventuellement de droits de propriété
- échanges avec la DDE difficiles,
- gestion des informations qui n'appartiennent pas à l'intercommunalité (ex : PLU) ; peur que l'intercommunalité gère trop de données
- beaucoup de transferts de données vers les communes membres, peu en sens inverse ; diverses raisons évoquées : la commune centre peut être réticente, les petites communes ne sont pas assez équipées
- sensibilisation des professionnels : aux normes, aux recommandations du CNIG (par exemple sur les PLU).

Questions juridiques

- utilisation cadastre et MAJIC II : solutions, droits de l'intercommunalité et des communes membres, application de la loi « Informatique et liberté », rôle de la CNIL,
- limitations d'usage pour certains fichiers (CNIL)
- assurer la défense des communes pour lesquelles des services sont rendus en ADS (recours des tiers),
- y a-t-il un problème juridique si du fait de changements parcellaires la limite du zonage ne suit plus la limite de la parcelle ?
- quels sont le rôle et la responsabilité d'une interco par rapport aux communes membres ?
- aspects juridiques de la permission de voirie, notamment vis-à-vis des gestionnaires de réseaux (France Télécom, Electricité),
- problème de l'opposabilité du PLU numérique (le document opposable est le dossier « papier » approuvé),

Questions organisationnelles

- stabilité des effectifs, pour les interco, les membres et les partenaires : elle est nécessaire à la pérennité des organisations et des solutions d'échange, de données, de pratiques,
- mobiliser des agents en interne, pour le développement de l'usage d'informations géographiques dans leurs services : les budgets temps sont limités, les réseaux d'animation (échange, clubs utilisateurs) sont souvent perçus comme un surcroît d'activité,
- quelle organisation pour les relations avec les gestionnaires de réseaux ? solutions pour l'échange de données ?

- communiquer avec la population : PLU, zones inondables, projets, ... Toutes les solutions communicantes à destination d'un public large permettent de limiter le personnel et simultanément de mettre à disposition des informations de qualité et en nombre.

3 Suites envisagées, questions à approfondir

Des débats, exposés et présentations des communautés, plusieurs orientations de travail peuvent être dégagées :

- identifier les thèmes et leurs contenus utilisés dans la réalisation des compétences des intercommunalités, peut-être commencer par les transports ; dans un second temps, décrire les apports de l'information géographique pour la mise en œuvre de ces compétences,
- organiser la remontée et le traitement des questions juridiques, incluant
 - o droits de réutilisation des données de l'intercommunalité par les communes ou des communes par l'intercommunalité,
 - o assistance juridique,
 - o intérêt de faire figurer l'information géographique dans les statuts,
 - o autre question exprimée lors de la journée et intéressant un des membres du réseau,
- normes : conseils pour la période actuelle de passage d'Edigéo à l'ISO 19115
- identifier les difficultés prioritaires, exprimées lors de la réunion, à traiter.

Un autre aspect concerne l'ensemble des intercommunalités qui se sont manifesté, d'une part celles ayant participé à la journée du 30 mai 2007, et d'autre part celles ayant indiqué qu'elles étaient intéressées par les questions de l'information géographique mais ne pouvant participer à la réunion. Les deux listes correspondantes sont jointes à ce compte-rendu.

Il est important qu'à partir de maintenant, les intercommunalités citées puissent fonctionner en réseau. Le présent compte-rendu, les pièces jointes qui l'accompagnent en constituent le premier élément à circuler. D'autres pistes restent à explorer, selon les motivations des intercommunalités.

Prochaine rencontre

L'ADCF et le CNIG organisent un atelier SIG en novembre
(le 13/11 matin ou le 27/11 matin, date pas encore arrêtée)

Sur les thèmes « Habitat » et « Transports »

Réservez ces dates dès à présent

L'invitation, avec la date définitive, vous sera envoyée vers la fin septembre 2007